

## TÉLÉGRAPHE OFFICIEL.

## EXTÉRIEUR.

## ROYAUME DE BAVIERE.

*Augsbourg, le 3 avril.*

Le gouvernement autrichien a renouvelé les ordres publiés sur les frontières relativement à la continuation des mesures de précaution à prendre contre la contagion de la peste. L'entrée des marchandises, venant de la Turquie sur le territoire autrichien, reste de nouveau assujéti aux mêmes formalités qui avaient été précédemment prescrites.

## SICILE.

*Palerme, le 20 mars.*

Lettre adressée à un habitant d'Otrante.

Nous sommes ici dans une agitation qui annonce une explosion prochaine. Je ne puis vous dire aujourd'hui par quelle série d'actions injustes, outrageantes, violentes, lord Bentinck a excité contre lui toute la population. Ces détails seront l'objet d'une lettre que je vous écrirai par la première occasion sûre. Qu'il vous suffise aujourd'hui de connaître notre situation actuelle. Nos souverains, assez malheureux pour avoir reçu les anglais dans leur pays, ont été traités par ces prétendus amis comme les infortunés Nababs de l'Inde. On leur a ôté, repris et rendu tour à tour l'autorité. Le roi Ferdinand gouvernait sous cette odieuse protection; il a paru se lasser de régner pour le compte anglais. On a voulu le contraindre à éloigner la reine. Il a pris le parti, ainsi qu'elle, de chercher à se soustraire au joug. Ils se sont tous les deux évadés de Palerme, l'avant-dernière nuit. A peine cet événement a-t-il été connu, que les habitans se sont soulevés: ils ont été momentanément contenus par la force, mais la catastrophe n'est que suspendue. Les anglais attendent 10,000 hommes d'Espagne. S'ils tardent à arriver rien n'empêchera l'insurrection de se propager dans un pays où la disette des choses de première nécessité a exaspéré toute la population de l'intérieur. Si même ce renfort arrive, et que lord Bentinck veuille, comme les apparences l'annoncent, s'emparer du pouvoir, ces forces seront insuffisantes pour assurer une telle entreprise. Notre patrie, déjà si malheureuse, est menacée des événemens les plus sanglans.

*Naples, le 5 avril.*

De grands événemens, préparés dans le silence, ont éclaté ces jours derniers à Palerme. Le roi Ferdi-

mand avait été tiré de l'obscurité de son exil, et rappelé tout à coup dans le sein de sa capitale. Il avait déjà écrit à son fils François que sa santé étant rétablie, il allait reprendre le gouvernement confié provisoirement à ce prince, en qualité de son vicaire-général. Lord Bentinck, qui croyait avoir plus à craindre en retenant le roi prisonnier et dans l'aviilissement, et en employant une partie de ses forces pour sa garde, avait cru d'autant plus nécessaire de le montrer aux habitans de Palerme, que déjà une fermentation sourde menaçait d'une sédition prochaine; mais la prévoyance du ministre anglais était trop tardive: le peuple, lassé au dernier point de son extrême misère, ne pouvait plus supporter la cherté du blé, qu'il voyait exporter journellement de l'île pour alimenter ses oppresseurs à Malte, dans la Méditerranée et sur les côtes d'Espagne.

La patience du peuple est arrivée à son terme, et en peu d'instans la ville de Palerme a présenté le spectacle d'une cité révoltée. Lorsque Ferdinand reparut dans la capitale, les habitans croient trouver en lui un appui pour secouer le joug de l'étranger. Ils se répandirent en foule dans toutes les rues de la capitale, faisant entendre partout le cri de mort contre leurs oppresseurs. Les anglais inquiets, poursuivis, durent chercher un asyle dans leurs casernes. Lord Bentinck se mit lui-même à la tête de ses troupes et de son artillerie et marcha contre le peuple. Un vaisseau et deux frégates stationnerent devant la ville, et dirigèrent leur artillerie contre elle. Les anglais se portèrent contre le palais, d'où le roi Ferdinand s'échappa pour se retirer à Montreal: ne se croyant pas encore en sûreté dans ce lieu, il se réfugia à la Ficazza.

La sédition ayant été momentanément calmée par la force, beaucoup de personnages de distinction, soupçonnés d'avoir excité le peuple contre les Anglais, furent arrêtés. On cite particulièrement le marquis Astala, le prince de Trabbia, l'avocat fiscal Ferreri. On dit que le prince de Butera s'est sauvé dans les montagnes.

Dans des circonstances si difficiles, la reine Caroline, qui avait été réléguée à Castelvetro, reçut l'ordre de se tenir prête à partir pour Cagliari ou pour Trieste. Elle refusa d'obéir. Elle fit ouvrir les portes des prisons du lieu de son exil; elle arma les prisonniers et elle appela à son secours les barons mécontents. Lord Bentinck a fait marcher 3000 hommes contre Castelvetro.

Les Anglais ont fait revenir des différens points de l'île toutes les forces qu'ils ont cru pouvoir en tirer sans danger. La frégate anglaise l'Unité, vingt-quatre



heures après son arrivée à Messine, où elle devait retourner, a eu ordre de mettre immédiatement à la voile.

Voilà comme les Anglais traitent leurs alliés. Le sort de la Sicile est celui qui attend tous les peuples qui ont le malheur de se trouver sous son joug de fer. On ne serait pas surpris de recevoir bientôt la nouvelle de quelque sanglante catastrophe.

Paris, le 15 avril.

#### Situation des armées du nord au 10 avril.

Le 5, la 35.<sup>e</sup> division, commandée par le général Grenier a eu une affaire d'avant-poste sur la rive droite de l'Elbe, à quatre lieues de Magdebourg. Quatre bataillons de cette division seulement ont été engagés. L'infanterie a montré son intrépidité ordinaire, et l'ennemi a été repoussé.

Le 7, le vice-roi étant instruit que l'ennemi avait passé l'Elbe à Dessau, a envoyé le 5.<sup>e</sup> corps et une partie du 11.<sup>e</sup> pour appuyer le 2.<sup>e</sup> corps, commandé par le duc de Bellune. Lui-même il s'est porté à Staassfurt, où son quartier-général était le 9, et il a réuni son armée sur la Saale, la gauche à l'Elbe, la droite appuyée aux montagnes du Harz, et sa réserve à Magdebourg.

Le prince d'Eckmühl, qui le 8 avait son quartier-général à Lunebourg, se mettait en marche pour se rapprocher de Magdebourg.

L'artillerie des divisions du général Vandamme arrivait à Brême, et à Minden.

La tête d'un corps composée de deux divisions, qui doit prendre position à Wezel sous les ordres du général Lemarois, commençait à arriver.

Le 10, le général Souham avait envoyé un régiment à Erfurt, où on n'avait pas encore de nouvelles des troupes légères de l'ennemi.

Le duc de Raguse prenait position sur les hauteurs d'Eisenach.

L'armée française du Mein paraissait en mouvement dans différentes directions.

Le prince de Neuchâtel était attendu à Mayence.

Une partie de l'état-major de l'Empereur y était arrivée, ce qui faisait presumer l'arrivée prochaine de ce souverain.

#### SÉNAT CONSERVATEUR.

Extrait des registres du Sénat-Conservateur,  
du mercredi 15 avril 1813.

Vu le message en date du 3 de ce mois, par lequel S. M. l'Empereur et Roi présente comme candidats pour la place vacante au Sénat par la mort du comte Bougainville :

Le baron Lacuée, premier président de la cour im-

périale d'Agen, présenté par le collège électoral de Lot-et-Garonne ;

Le baron d'Haubersaert, premier président de la cour impériale de Douai, présenté par le collège électoral du département du Nord ;

Le président Berthereau, présenté par le collège électoral du département de la Seine.

Le Sénat conservateur, réuni au nombre prescrit par l'article XC. de l'acte des Constitutions du 13 décembre 1799, procède en exécution de l'article LXI. de l'acte des constitutions du 4 août 1802, à l'élection d'un sénateur entre les trois candidats ci-dessus designés.

Le résultat du scrutin donne la majorité absolue des suffrages au baron d'Haubersaert.

Il est proclamé membre du Sénat par S. A. S. le prince vice-grand-électeur, président.

Le sénat arrête qu'il sera fait un message à S. M. l'Empereur et Roi pour lui donner connaissance de cette nomination, laquelle sera pareillement notifiée au Corps-Législatif, lors de sa prochaine session.

Les président et secrétaire

Signé, Charles Maurice président.

Le comte de l'Apparent, le comte Boissy-d'Anglas, secrétaires.

Vu et scellé :

Le Chancelier du Sénat,

signé, comte LAPLACE.

Paris, le 16. avril.

S. M. l'Empereur est passé ce matin à Metz vingt-sept heures après son départ de Paris.

Paris, le 17 avril.

S. M. I. et R. ayant daigné, par son décret du 6 avril, nommer officiers de la Légion d'honneur, M. le baron Barris et M. le baron Hénion de Pensey, tous les deux chevaliers de la Légion et présidents en la Cour de cassation ; M. le comte Murair, grand-officier de la Légion d'honneur conseiller d'état, premier président de cette Cour et délégué par S. Exc. le grand-chancelier de la Légion d'honneur, a remis, le 21 avril, au nom de S. M., à MM. les présidents Barris et Hénion de Pensey, leurs brevets et leurs aigles d'or, suivant le cérémonial d'usage et en présence de la Cour de cassation, extraordinairement assemblée, pour cet objet, en toges rouges.

M. le premier président a exprimé dans un discours éloquent les sentimens de reconnaissance, d'admiration et de dévouement de la Cour de cassation pour S. M. I. et R.



## DÉCRETS IMPÉRIAUX.

Par décret daté du palais de l'Élysée-Napoléon, le 7 avril 1813, S. M. a nommé Grand Croix de l'ordre impérial de la Réunion, M. le Sénateur comte Beurnonville.

Par décret rendu au palais de l'Élysée-Napoléon, le 5 avril 1813, S. M. a nommé M. le baron Belleville administrateur des postes.

Par décret rendu au palais de Saint-Cloud, le 14 avril 1813, S. M. a nommé maîtres des requêtes en son Conseil d'Etat :

M. le baron Coffinhal, conseiller à la cour de cassation ;

M. le baron Zangiacomi, idem ;

M. Gilbert de Voisins, président à la cour impériale de Paris ;

M. le baron Nougarede, idem ;

M. le baron Chabrol, préfet de la Seine ;

M. le chevalier Cuvier, conseiller de l'université impériale ;

M. Gasson, auditeur au Conseil d'Etat, chargé de l'administration des octrois ;

M. Redon, auditeur au Conseil d'Etat, secrétaire général du conseil de marine.

## MINISTÈRE DE LA GUERRE.

## ARMÉE DE PORTUGAL.

Extrait d'une lettre écrite à S. Exc. le ministre de la guerre, par M. le général comte Reille, commandant l'armée de Portugal.

Valladolid le 18 mars 1813.

Monseigneur,

J'ai à rendre compte à V. E. d'un nouveau succès obtenu contre les bandes.

Le général Curto, commandant la cavalerie légère à Drevalo, étant instruit que Saornil, commandant les chasseurs de Castille, était depuis quelques jours dans les environs de son cantonnement avec 450 chevaux, prit toutes les mesures pour les surprendre. Je fis partir le 15 à 11 heures du soir, 200 chevaux du 3.<sup>e</sup> de hussards et 14.<sup>e</sup> de chasseurs, 150 grenadiers ou voltigeurs du 65.<sup>e</sup>, et donnai des instructions au chef d'escadron Giordano, du 14.<sup>e</sup> de chasseurs, qui commandait la colonne. Chargé de cette expédition cet officier supérieur ayant appris à Attaquinez, que Saornil s'était dirigé sur Fuentes-Sol, arriva devant le village une heure avant le jour. Au cri de qui vive ! le commandant Giordano ordonna à l'infanterie de suivre en colonne ; il fit envelopper par quelques pelotons de cavalerie le village, et se précipita dedans avec le reste. Quoique l'ennemi fût déjà à cheval, il ne pût tenir contre la bravoure de notre cavalerie, et fut obligé de plier ; l'infanterie qui arriva au même instant tomba sur tout ce qui voulut faire résistance. Les résultats de cette belle affaire sont 167 hommes pris, parmi lesquels le commandant en second et 10 officiers.

180 chevaux sont restés en notre pouvoir et plus de 80 hommes et 30 chevaux ont été tués. Saornil, avec 100 hommes des mieux montés, est parvenu à s'échapper à la faveur de la nuit ; une cinquantaine de blessés sont également parvenus à s'évader. Tous les équipages de cette bande ont été pris ; les soldats y ont trouvé beaucoup d'argent.

Tous les chevaux propres au service de la cavalerie vont être incorporés. V. Ex. apprendra avec plaisir qu'avec les chevaux pris cet hiver aux bandes, toute ma cavalerie a été remontée, et que je n'ai plus d'hommes à pied.

Je dois prier V. Ex. de faire connaître à Sa Majesté la belle conduite du brave chef d'escadron Giordano.

Je prie, etc.

Signé, comte REILLE.

## MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Extrait d'un rapport fait à S. M. Catholique, par le général Reille, commandant l'armée de Portugal, et transmis de Valladolid, le 30 mars 1813, à S. Exc. le ministre de la guerre.

Le général Curto me rend compte des résultats d'une opération qu'il a combinée avec le général Gauthier.

Ayant su qu'un général espagnol se tenait avec quelques officiers à Caravayalès où ils se croyaient à l'abri de toute attaque, à cause de la difficulté de passer l'Essa, il fit partir de Zamora, à 11 heures du soir, le chef d'escadron Ulmann, avec un bon détachement des 3.<sup>e</sup> de hussards et 26.<sup>e</sup> de chasseurs, pour tâcher de les surprendre. Le général Gauthier le fit soutenir par trois compagnies d'élite du 119.<sup>e</sup> Une partie de l'infanterie fut laissée pour garder le gué d'Almandra et 50 voltigeurs furent mis en croupe pour passer la rivière. Cette opération difficile, qui dura 2 heures, étant terminée, la cavalerie se porta rapidement sur Caravayalès et y fit prisonniers le général Renobals, très-connu dans toutes les provinces de Biscaye, des Asturies et de la Galice ; le colonel Manuel Dominguez, se disant gouverneur de Zamora, deux capitaines, un lieutenant et huit soldats ; c'est tout ce qu'il y avait dans le village.

Cette expédition a été bien conduite par M. le chef d'escadron Ulmann, du 3.<sup>e</sup> de hussards. Cet officier supérieur s'est déjà fait remarquer par beaucoup d'intelligence et une grande bravoure ; il mérite que V. M. veuille bien lui accorder sa bienveillance.

Civita-vecchia, le 31 mars.

Hier matin, vers 3 heures, la flotille de S. M. attachée à ce port, y a fait entrer un bâtiment sous pavillon Sicilien, que deux heures auparavant elle avait capturée à la hauteur de Santa - Marinella après deux heures de chasse. Cette prise est un corsaire nommé



*la Disperata*, commandé par le capitaine Louis Guioni. Son équipage était de 17 hommes, non compris les prisonniers napolitains. Il a été armé à Palerme par la maison Paolo di Nicolao. Sa sortie, pour croiser sur les côtes de la Méditerranée, date du 17 janvier.

### PROVINCES ILLYRIENNES.

Laybach, 28 avril.

Parmi les offres faites par différens cantons, communes et particuliers d'Illyrie pour la remonte de la cavalerie, on a omis dans ce journal celle de 300 fr. qui ont été donnés, par M. le Subdélégué d'Adelsberg pour concourir à l'équipement du corps de hussards

Croates présenté à S. M. l'Empereur et Roi par les Provinces Illyriennes.

### LOTERIE IMPERIALE

D'ILLYRIE.

ROUE DE LAYBACH.

Tirage du 24 avril 1813.

—90—54—33—46—20—

### PROVINCES ILLYRIENNES.

#### ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.

##### A V I S.

On fait savoir que le 31 mai prochain à dix heures du matin dans une des Salles de l'hôtel de l'Intendance de la Carinthie à Villach, il sera procédé à la diligence d'un Employé de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines, par M. l'Intendant de la dite Province, en faveur des plus offrans et derniers enchérisseurs, par lots ou en masse, suivant que l'intérêt du domaine et des offrans paroitra l'exiger, à l'adjudication à l'enchère de 3 à 4 mille quintaux de Plomb déposé à Villach appartenant au Domaine Impérial, provenant des mines de Bleiberg et Raibl en Carinthie. Ce plomb qui aux termes du décret Impérial du 10 février dernier est le seul qui puisse être importé dans le Royaume d'Italie y entrera sans payer aucun droit.

Ceux qui désireront prendre connoissance de la qualité du métal ainsi que du cahier des charges, clauses et conditions sous lesquelles la dite adjudication sera faite, pourront s'adresser au Receveur des Domaines à Villach, depositaire de l'un et de l'autre; ils pourront s'adresser aussi pour connoître le dit cahier des charges tant au Secrétariat de la dite Intendance qu'à la direction des Domaines à Laybach.

Laybach le 15 Mars 1813.

*Le Directeur de l'Enregistrement  
et du Domaine Impérial.*

BELLOC.

*Approuvé par nous  
Auditeur au Conseil d'Etat  
Intendant de la Carinthie.  
Villach le 17 Mars 1813.  
A. DE CHARNAGE.*

##### A V V I S O.

Si fa noto che li 31 del prossimo maggio alle 10 della mattina in una delle Sale dell'Intendenza della Carinzia alla presenza del Sig. Intendente della Provincia e coll'assistenza di un impiegato del Registro e Demanio si procederà alla lizitazione a favore del miglior offerente di 3 à 4 mille centopaja di Piombo appartenente al Demanio Imperiale e proveniente dalle mine di Bleiberg e Raibl. La vendita si farà per porzioni o in massa secondo che lo richiederà l'interesse del demanio e de' licitanti. Si crede opportuno d'avvertire che in virtù del decreto imperiale delli 10 febbrajo ultimo scorso il piombo della Carinzia e il solo che possa essere introdotto nel Regno d'Italia, e ciò senza pagamento di dazio alcuno.

Coloro che desiderassero ottenere de' raggugli tanto sulla qualità del metallo che relativamente alle clause e condizioni della licitazione potranno procurarseli presso il Ricevidore del Demanio a Villaco.

Si potrà pure avere notizia delle condizioni della licitazione alla secretaria dell'Intendenza della Carinzia, ed alla direzione del demanio in Lubiana.

Lubiana li 15 Marzo 1813.

*Il Direttore del Registro  
e del Demanio Imperiale  
BELLOC.*

*Vistolad approvato da Noi  
Uditore al Consiglio di Stato  
Intendente della Carinzia.  
Villaco li 17 Marzo 1813.  
Firmato A. DE CHARNAGE.*